

Répartition de la pauvreté en France

Répartition par catégorie socio-professionnelle

A partir de l'Enquête Revenus Fiscaux 2004 et sur la base des indicateurs de pauvreté monétaire à 60 % et 50 % du revenu médian, l'INSEE a établi une répartition de la pauvreté par grande catégorie d'individu (tableau ci-dessous).

Répartition des individus et pauvreté au seuil à 60 % et à 50 % au niveau de vie médian en 2004						
	Population par catégorie		Seuil de 60 %		Seuil de 50 %	
			Nombre	Taux	Nombre	Taux
Nombre d'individus En 2004	Ensemble	58 739 332	6 867 389	11,7	3 634 619	6,2
	Salarié	33 363 378	2 290 670	6,9	975 426	2,9
	Indépendant	5 271 056	868 206	16,5	577 325	11,0
	Chômeur	3 029 779	1 327 836	43,8	868 629	28,7
	Retraité	13 897 287	1 247 344	9,0	468 773	3,4
	Inactif	3 177 832	1 133 333	35,7	744 466	23,4

Le champ de cette analyse concerne les individus appartenant aux ménages ordinaires en France métropolitaine hors ménages dont la personne de référence est étudiante.

Pour chaque catégorie (en dehors des retraités qui sont globalisés) dans cette étude, l'enquête de l'INSEE décompose la répartition des individus en 6 classes socio-professionnelles : agriculteurs, artisans, cadres supérieurs, professions intermédiaires, employés et ouvriers.

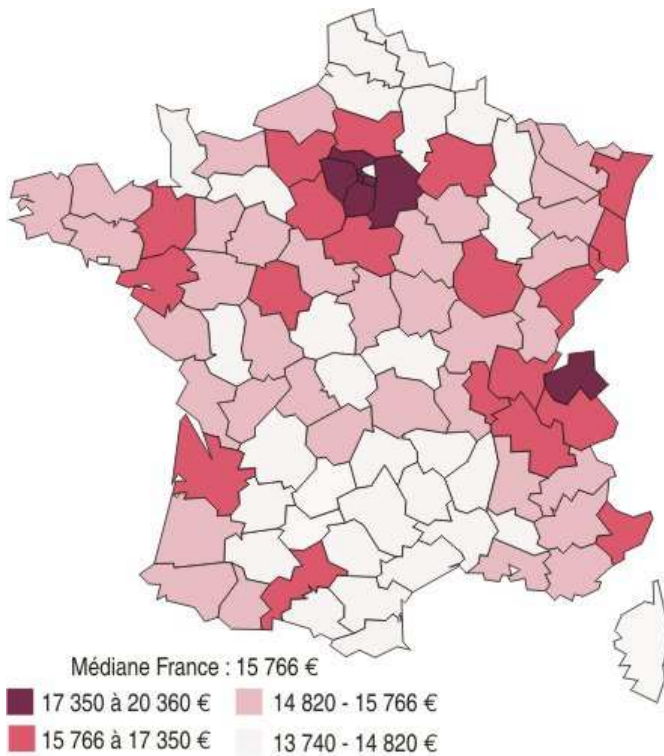
Les 4 taux de pauvreté à 60 % les plus élevés révélés par cette enquête sont respectivement de 31 % (agriculteurs), 15,5% (artisans – commerçants), 15,2 % (ouvriers) et 14 % (employés).

Niveaux de vie et pauvreté : répartition géographique en France métropolitaine

Une étude publiée en octobre 2007 par INSEE–Première montre que les départements du Nord et du Sud sont les plus touchés par la pauvreté et les inégalités.

C'est en Ile-de-France, en Rhône-Alpes et en Alsace que les niveaux de vie médians sont les plus élevés. Dans l'Ouest, les inégalités de revenus sont les plus faibles, alors qu'elles sont les plus fortes en Ile-de-France.

Les taux de pauvreté les plus élevés se trouvent en Languedoc-Roussillon, en Provence – Alpes – Côte d'Azur, dans le Nord et en Seine-Saint-Denis. Dans le Nord, les Bouches-du-Rhône et en Seine-Saint-Denis les familles nombreuses sont particulièrement touchées, ce qui entraîne une pauvreté plus fréquente des enfants. Dans les départements les plus ruraux, la pauvreté frappe plus souvent les personnes âgées.

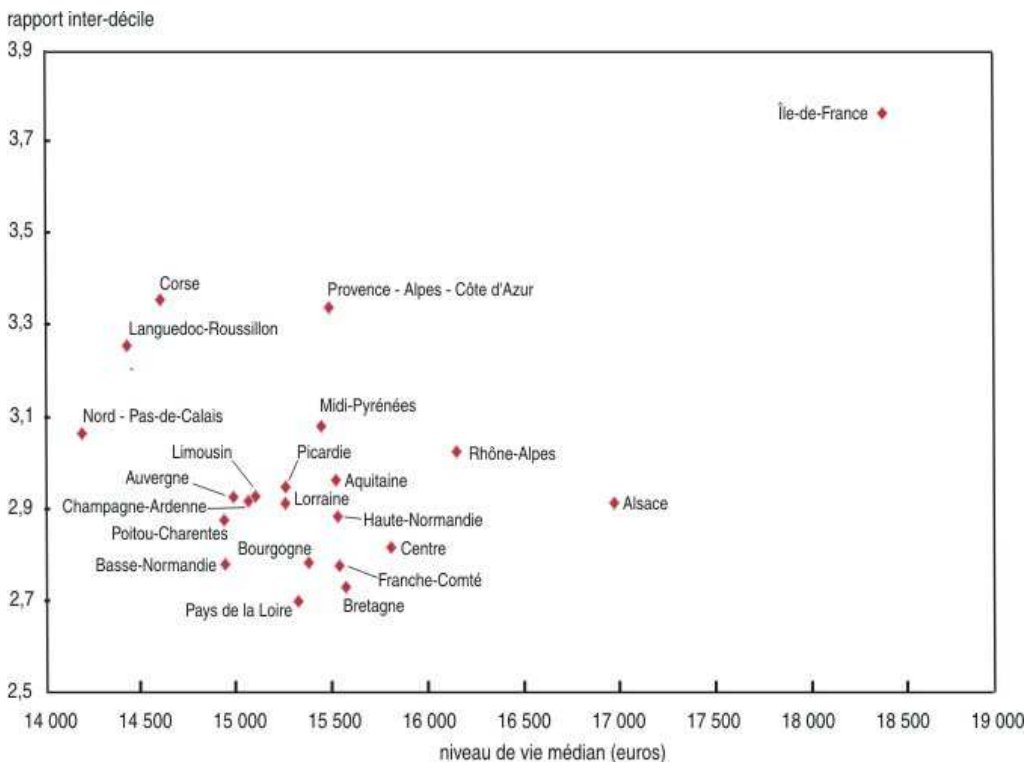


En 2004, la moitié des personnes vivant en ménage ordinaire dispose d'un niveau de vie inférieur à 15 766 euros par an. En France métropolitaine, seuls 26 départements se situent au-dessus de cette médiane, qui cache de fortes disparités au sein de chaque territoire. Le niveau de vie médian des 96 départements varie entre 13 740 euros dans le Pas-de-Calais et 20 360 euros dans les Yvelines (carte1).

De fortes inégalités de revenus suivant les départements.

Le rapport inter-décile entre le niveau de vie plancher des 10 % d'individus les plus aisés et le niveau de vie plafond des 10 % les plus pauvres permet de mesurer l'ampleur des inégalités. Ce rapport est souvent élevé dans les capitales régionales et particulièrement exacerbé à Paris et en Ile-de-France.

Niveau de vie médian et rapport inter-décile selon la région



Il y a peu de lien entre niveau de vie médian et inégalité de niveau de vie à l'intérieur d'un département ou d'une région (graphique). En Ile-de-France, des hauts revenus plus élevés qu'ailleurs expliquent un indicateur d'inégalités plus fort. A l'inverse, en Languedoc-Roussillon, comme en Corse et en Nord-Pas-de-Calais, les disparités sont amplifiées par rapport aux autres régions par le poids important des revenus les plus faibles. C'est dans les Pays de la Loire et en Bretagne, que le rapport entre le dernier et le premier décile de niveaux de vie est le plus faible.

Plus de pauvreté au Nord et au Sud

Les disparités entre départements sont encore plus fortes en termes de pauvreté monétaire que de niveaux de vie médians. Ainsi, le taux de pauvreté en Corse est plus de trois fois plus élevé que dans les Yvelines, département où il est le plus faible (carte).

De grandes zones géographiques relativement homogènes se dessinent. Dans les départements du nord de la France, la pauvreté, plus concentrée dans les zones urbaines, frappe plus particulièrement les familles nombreuses. Le taux de pauvreté est ainsi de 16,5 % dans le Nord-Pas-de-Calais.

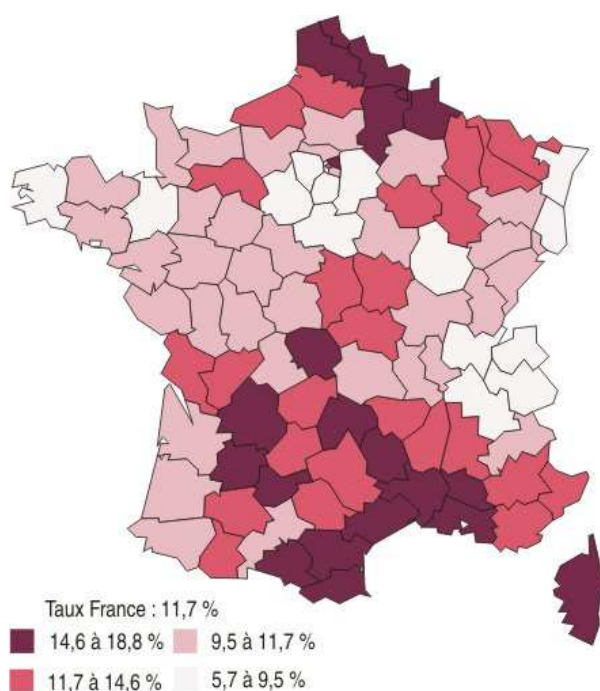
La Seine-Saint-Denis, le département des Bouches-du-Rhône, le Languedoc-Roussillon et la Corse se caractérisent par une pauvreté élevée qui n'épargne aucune classe d'âge.

Les couples, avec ou sans enfant, comme les personnes seules, sont concernés. Les familles monoparentales, plus nombreuses en proportion, sont touchées plus qu'ailleurs.

Plus les familles avec enfants sont affectées par la pauvreté, plus le taux de pauvreté des enfants est important. Par définition, un enfant est pauvre s'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Ainsi, dans les régions Nord –Pas-de-Calais et Languedoc-Roussillon, dans les départements des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse et de la Seine-Saint-Denis, environ un enfant sur quatre vit sous le seuil de pauvreté, contre 16,4 % en moyenne (tableau).

L'Aveyron, la Lozère, le Cantal, la Creuse et le Gers ont en commun une pauvreté concentrée dans les zones rurales, qui touche plus particulièrement les personnes âgées.

Taux de pauvreté par département



Taux de pauvreté des enfants et des plus âgés selon la région

Taux de pauvreté en %

Région	Enfants 0-17 ans	P.A. 65 ans et plus
Ile-de-France	14,2	4,4
Champagne-Ardenne	18,4	6,8
Picardie	18,5	6,8
Haute-Normandie	16,8	4,9
Centre	14,4	6,7
Basse-Normandie	16,4	7,7
Bourgogne	15,2	7,1
Nord-Pas-de-Calais	25,3	7,2
Lorraine	17,6	6,4
Alsace	12,8	4,4
Franche-Comté	14,5	7,4
Pays de la Loire	12,7	8,4
Bretagne	11,3	10,2
Poitou-Charentes	16,2	11,8
Aquitaine	15,3	9,6
Midi-Pyrénées	16,1	12,0
Limousin	17,2	13,4
Rhône-Alpes	13,9	6,5
Auvergne	17,1	11,5
Languedoc-Roussillon	24,8	10,8
Provence –Alpes –Côte d'Azur	21,3	7,6

Corse	22,3	15,6
-------	------	------

Source : revenus disponibles localisés

Insee – DG

Les minima sociaux réduisent la pauvreté.

La redistribution des revenus s'effectue par les impôts et les prestations sociales.

En moyenne, leur part dans le revenu moyen est peu importante. Cependant, pour les ménages sous le seuil de pauvreté, c'est un tiers du revenu disponible qui dépend de ces prestations. Elles permettent ainsi de réduire le taux de pauvreté – et son intensité. De fait, les départements les plus pauvres sont souvent ceux où, rapporté à la population aux âges actifs, le nombre de bénéficiaires du RMI est le plus élevé. Les départements ruraux font exception à cette règle. Dans la Creuse, par exemple malgré un taux de pauvreté élevé, moins de 3 % des personnes aux âges actifs bénéficient du RMI.

Enfin, le minimum vieillesse vient compléter le revenu de nombre des personnes âgées en situation difficile en Corse, dans la Creuse, les Landes et le Gers.

Au total, la part des prestations sociales dans le revenu disponible est particulièrement élevée en Seine-Saint-Denis, dans le Nord-Pas-de-Calais, les Ardennes et dans les Pyrénées-orientales.